

contact@julienplantier2026.com

Monsieur le Président
Cher Monsieur Benoît Pince,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention du courrier que vous avez bien voulu m'adresser, et je vous remercie pour la qualité de vos interrogations, qui témoignent de l'importance des enjeux liés à l'avenir de la culture taurine dans notre pays et plus particulièrement à Nîmes.

C'est avec un profond respect pour les traditions, mais également avec la volonté d'inscrire leur avenir dans une dynamique renouvelée, que je souhaite vous apporter les réponses suivantes, au nom du projet de l'avenir Nîmois que je porte en tant que candidat pour les élections municipales.

Premièrement, s'agissant de l'UVTF :

- votre connaissance de cette institution

Nous considérons que l'UVTF est aujourd'hui la voix institutionnelles des villes

taurines Françaises. Elle est garante d'une certaine forme de protection de la culture taurine en France.

- les ambitions que vous estimez devoir être les siennes :

Le rôle de l'UVTF doit être de continuer de défendre institutionnellement la corrida.

Elle doit pouvoir aussi élargir son champ d'action à l'ensemble des cultures taurines.

Elle doit mettre en place un réseau de lobbying et de promotion beaucoup plus

efficace que celui d'aujourd'hui opaque et verrouillé de l'intérieur. Nîmes doit ainsi

rester au sein de l'UVTF mais pas à n'importe quelle condition, nous devons lancer

un programme de modernisation de l'action de l'UVTF

- la place qui devrait être réservée en son sein aux aficionados et à leurs représentants :
L'UVTF doit remettre au cœur de son action : l'écoute et la prise en compte du besoin de l'aficion. Par exemple : les changements du règlement taurin de l'UVTF au quasi seul détriment de l'aficion et de son pouvoir de contrôle et de droit à la transparence n'est pas acceptable. Il n'a pas été pris en compte le voix des aficionados et cela n'est pas normal.

Deuxièmement, plus généralement :

- le rôle que vous entendez donner aux aficionados au sein de la Commission taurine de la ville que vous serez amené à diriger
La CTEM sera l'instance consultative privilégiée de la commune et du délégataire chargé de la tauromachie. Elle sera remise en place avec des pouvoirs consultatifs élevés. Elle aura de nouveau un pouvoir de contrôle sur les taureaux et le bon déroulement des spectacles lors de réunions a minima trimestrielles où le délégataire en personne devra venir faire part de ses choix et orientations.
La CTEM sera un lieu d'échange et de concertation sur les calendriers, événements et orientations. Garantie d'une gouvernance partagée et transparente.
Au sein de la CTEM : un vétérinaire sera nommé / un membre de la FSTF / un membre représentant des éleveurs / un membre représentant des professionnels / un membre personnalité taurine qualifiée.

- la politique taurine que vous souhaitez mettre en œuvre dans votre commune.

La culture taurine et les traditions camarguaises constituent une composante

historique et identitaire forte de Nîmes :

- Fêtes votives et abrivados.
- Corridas et tauromachie.
- Élevage et culture camarguaise.

Elles participent :

- À l'attractivité touristique et l'équilibre environnemental de nos territoires.
- À l'économie locale.
- À la transmission d'un patrimoine vivant.

Dans un contexte de débats nationaux et internationaux, la transmission auprès des jeunes et la structuration du dialogue local deviennent essentielles.

Nous affirmerons une politique claire de :

- Défense et transmission de la culture taurine.
- Soutien aux démarches d'inscription au patrimoine culturel immatériel (UNESCO).

Sensibilisation des jeunes générations aux traditions camarguaises